oseph Doucet lessieurs Olilaisir, pour la Jean Baptiste a Paroisse de tre circulaire r nomination

du présent l'étendue de le, pour des lite Associart de chaque

i'il y a actu-Association

Que Messes Règles du cociés de la cociés de la cociés de la cocie de Régistre de Régistre de pour cette

sident soit empérance eption des Médailles Comité au

sident soit une Messe rsévérance ar la suite es engagee Association, et pour la prospérité en général de la susdite Association, laquelle messe sera ainsi célébrée lorsque Messire le Président le jugera à propos.

T. COOKE, P. C. Président.

J. FRIGON, Secrétaire.

A une Assemblée du Comité Central de l'Association de Tempérance pour le District des Trois Rivières, tenue dans la Sacristie de l'Eglise Paroissiale de la Ville des Trois Rivières, le Dimanche huit Août mil huit cent quarante et un, à l'issue des Vêpres.

Presents. Le Révérend Messire Thomas Cooke, V. G., Président; Messieurs Jean E. Dumoulin et Frédérick Dufresne, Vice-Présidents: et Messieurs William C. H. Coffin, Bazile Doucet, Louis Gonz. Berthelot, Dr. George Badeaux, Théodore Panneton, et Denis Genest La Barre, Membres; Joseph Frigon, Secrétaire.

Le Secrétaire ayant lu les procédés de ce Comité qui eurent lieu à la dernière assemblée d'icelui Comité le neuf de Mai dernier.

Sur motion da Jean Emmanuel Dumoulin, Ecuïer, secondé par M. Louis Gonzaque Berthelot.

Résolu unanimement, Vû qu'aucune organisation a éto faite pour mettre à exécution la seconde résolution passée à la dite dernière assemblée de ce Comité, tendante à faire une collecte volontaire dans toute l'étendue de la présente Assocition de Tempérance établie en cette Ville, pour des argens en provenant payer les dépenses d'icelle Association et faire dire une Messe de Requiem à la mort de chaque membre d'icelle, il devient nécessaire de nommer des personnes de ce Comité